

PROCES VERBAL DE LA CONFERENCE PREPARATOIRE

APPEL D'OFFRES POUR LE RECRUTEMENT DE PRESTATAIRES POUR LA MISE EN PLACE D'UN ACCORD A LONG TERME POUR LES SERVICES DE SECURITE ET DE GARDIENNAGE DES AGENCES DU SYSTEME DES NATIONS UNIES (SNU) A OUAGADOUGOU ET A L'INTERIEUR DU PAYS

ITB/001/SNU/OMT/2021

Le vendredi 4 juin 2021, s'est tenue dans la salle de conférence du PNUD, la conférence préparatoire pour l'appel d'offres pour la sélection de prestataires pour les services de gardiennage pour les agences du système des nations unies (SNU) au Burkina Faso.

La conférence a commencé à 10H30 par un mot de bienvenue, la présentation du contexte général de l'appel d'offres, notamment la mise en compétition régulière des entreprises tous les 3 ans (contrat à long terme). L'objectif de la conférence, a été de donner un briefing aux soumissionnaires sur les éléments essentiels du cahier des charges et expliquer les critères et conditions d'admissibilité et de qualification des soumissionnaires.

Ensuite, une présentation d'environ 25 minutes a été faite aux participants. Cette présentation a porté sur les points saillants ci-après:

- **L'examen préliminaire:** Les offres seront examinées pour déterminer si elles sont complètes et déposées conformément aux exigences de l'appel d'offres selon les critères ci-dessous selon un système de réponses Oui/Non.
- **Qualification technique:** L'éligibilité et la qualification seront évaluées selon un système de réponses Oui/Non.
- **Une visite de site:** La vérification sur le terrain des informations fournies dans les soumissions;
- **Attribution du marché:** Le marché sera attribué aux trois soumissionnaires qui offrent le **prix le plus bas** parmi les soumissions techniquement qualifiées et conformes au cahier des charges.

SOUMISSION DES OFFRES

Elle se fera uniquement en ligne sur la plateforme etendering. La **section 6** du dossier d'appel d'offres permet au soumissionnaire de se servir d'une liste de vérification pour vérifier la conformité de son dossier avant de le déposer.

LE CAHIER DES CHARGES ET LES ANNEXES

Les différents points du cahier des charges ont été expliqués aux participants:

- ✓ Opérations de sécurité et installations
- ✓ Début du contrat: 1^{er} juillet 2021 au 1er juillet 2021 avec la possibilité de 2 avenants au maximum, soit 3 ans au total
- ✓ Qualifications générales de la société de sécurité
- ✓ Qualifications et responsabilités spécifiques du personnel de la société de sécurité et de gardiennage non armée
- ✓ Conduite professionnelle
- ✓ Uniformes, formation, salle radio
- ✓ Interventions d'urgence
- ✓ Gestion des contrats et transition

A la fin de l'exposé, la parole a été donnée aux participants pour les questions et remarques. Des questions ont été posées par des participants sur les différentes étapes de soumission des offres via la système Etendering.

Le Conseiller en sécurité est également intervenu pour rappeler aux participants, les moyens techniques et logistiques du soumissionnaire qui seront vérifiés sur site, comme par exemple une salle radio qui fonctionne 24H/24H, une salle de formation équipée, sans aucune place pour la complaisance.

Avant de conclure la séance avec des mots de remerciement, il a été rappelé aux participants qu'ils peuvent toujours poser des questions de compréhension par email à l'adresse figurant dans le dossier et la réponse sera postée sur le site pour information de tous les soumissionnaires sans indiquer le nom de la société qui a posé la question.

La conférence a pris fin à 12h15mn.

Pièces jointes :

- Liste de présence

Ouagadougou le 11 juin 2021